

CP du 21 OCTOBRE

DIRECTION DES FINANCES, DES ACHATS, DES MARCHES PUBLICS ET DE L'INFORMATIQUE

1) L'association FAB (Former un Avenir sans Brutalité) met en place, dans les établissements scolaires ou dans des lieux publics, des actions pour lutter contre la violence.

Une subvention de fonctionnement de **500 euros** leur est allouée

DIRECTION DE L'EDUCATION DES LOISIRS ET DE LA MOBILITE

1) Fixation des tarifs 2012 de ½ pension des collèges publics

❖ Collège « Les Indes » :

forfait annuel de 4 jours : 427 €

forfait 5 jours : 464,40 €

externes : ticket journalier : 3,40 € l'unité

commensaux (indice inférieur à 380) : 2,25 € l'unité

(indice supérieur à 381), tarifs B et A : 3,40 et 4 € l'unité

Personnes extérieures : 5,20 €

❖ Pour mémoire, les collégiens du Vieux Port prennent leur repas au lycée François 1° ; les tarifs sont fixés par la Région et ne sont pas encore votés pour 2012.

❖ Quant au collège de Frignicourt, une convention est fixée entre le Conseil Général et La Communauté de communes de Vitry

forfait annuel de 4 jours : 407,10 €

forfait 5 jours : 443,70 €

externes : ticket journalier : 3,30 € en moyenne l'unité
commensaux (indice inférieur à 380) : 2,95 € l'unité
(indice supérieur à 381), tarifs B et A : 3,30 et 5 € l'unité
Personnes extérieures : 5 €

2) Equipement sportif des associations

Le CG aide financièrement les associations sportives qui souhaitent acquérir du matériel sportif, pédagogique ou de reprographie.

Ainsi, ce sont plusieurs subventions qui viennent d'être votées par la CP :

- 1 182 € pour «La Champenoise » : achat de petit matériel (steps, tapis, poutres et matelas...).

- 7 004 € pour «le CNAD » (centre nautique des amis du Der) : achat de 5 optimists, un bateau de sécurité et du matériel nautique. Les élèves vitryats et les enfants du canton en bénéficieront, puisque certaines classes de Vitry vont en classe de voile et que des enfants s'inscrivent à l'OMS pendant certaines vacances où l'activité voile est proposée.

3) «La Gauloise » (basket) bénéficie de l'aide à l'emploi sportif, depuis le 1° septembre 2010. Une subvention de 7 000 € pour 2011 vient d'être votée.

4) Le CG soutient les athlètes de haut niveau, inscrits sur les listes ministérielles et licenciés dans le département depuis au moins 2 ans. Ils doivent avoir obtenu un podium national ou une présence internationale.

Anaïs THOMAS, du Bikes Racing Couvrot, a obtenu le titre de vice championne de France cadette, le 2 juillet 2011. Elle va donc toucher une bourse de 760 € pour sa belle performance. (voir article spécial).



Anaïs THOMAS est inscrite sur les listes ministérielles, comme athlète de haut niveau. Elle fait partie du "Bikes Racing Couvrot" (catégorie jeunes) et est vice championne de France cadette depuis le 2 juillet. Elle vient d'être mise à l'honneur lors de la remise des prix du "Trophée des sports", organisé par le Conseil Général de la Marne, à Epernay samedi 5 novembre.

Qu'Anaïs soit ici félicitée pour son exploit ! Je lui souhaite de poursuivre sur cette lancée. Bonne année sportive à elle et son club.

1. Tous les ans, un(e) bénévole est remercié(e) pour son implication et son engagement exemplaires dans le monde associatif.

Cette année, votre conseillère générale a désigné Nathalie VOISIN, bénévole de « La Champenoise », « l'OMS » et « l'ACV ». (voir article spécial).

Nathalie, elle aussi mérite toutes nos félicitations et nos remerciements.



Nathalie VOISIN a été récompensée lors de cette manifestation, en tant que bénévole exemplaire. En effet, depuis des années, elle est toujours prête à aider les clubs dans lesquels elle est bénévole : l'OMS (office municipal des sports de Vitry), l'ACV (athlétisme club vitryat) et la Champenoise (gym). quitte à prendre des jours de congés, spécialement pour l'organisation de manifestation diverses, telles que le Paris Colmar ou la corrida de Vitry.

Ces 3 structures ont d'ailleurs accompagné Nathalie à Epernay.

Toutes mes félicitations à Anaïs et Nathalie.

Mariane DOREMUS